



Association Nationale d'Intervention Sociale
en Commissariat et Gendarmerie

RAPPORT MORAL 2014

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANISCG DU 26 JUIN 2015

EXERCICE 2014

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir à l'Assemblée Générale de l'ANISCG en ma qualité de Présidente. Soyez les bienvenus !

Pour l'ANISCG, l'année 2014 a été marquée par un contexte qui a vu le nombre de postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie poursuivre son augmentation. En fin d'année, le CIPD recensait 239 postes. Cette progression s'est traduite par un engagement toujours plus important de notre association auprès des porteurs de projets.

Dans le même temps, nous avons vu apparaître des éléments de tension qui semblent freiner l'engagement de certaines collectivités territoriales quant au co-financement des postes possibles.

Dans un tel contexte, où apparaissent simultanément des éléments encourageant et inquiétant, l'ANISCG se trouve toujours plus mobilisée. C'est ce qui apparaît dans le bilan de l'année 2014.

Avant de vous en dire quelques mots, je souhaite débiter en me réjouissant de l'excellente nouvelle qu'est la signature le 8 juin 2015, par le Ministre de l'Intérieur et moi-même, d'une convention de partenariat importante. Importante parce qu'elle renforce les liens de coopération entre l'ANISCG et le Ministère de l'Intérieur, le CIPD, la DGPN, la DGGN et la Préfecture de Police. Importante parce qu'elle formalise ce soutien à notre travail par un engagement financier augmenté, avec la participation des différentes forces. Importante enfin car elle constitue une reconnaissance forte sur le plan symbolique, non seulement de l'association mais surtout du travail effectué au quotidien par les plus de 200 intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie. L'ANISCG accompagne ces professionnels et leurs interlocuteurs tout au long de l'année, co-produisant ainsi la réussite du dispositif.

Cette nouvelle étape est le résultat de nombreuses années de travail. Parmi les membres du Bureau, chacun sait combien les étapes précédentes ont été les conditions de cette réussite. Je veux donc ici remercier toutes celles et ceux qui, par leur investissement au sein de l'association depuis 2003 et par leur ténacité, ont permis que nous parvenions à cette signature qui ouvre de nouveaux horizons !

UNE ANNEE DE COPRODUCTION

L'année 2014 a été l'occasion de participations à plusieurs productions. J'en donne quelques exemples. Le premier, c'est la confection d'un outil de communication rénové avec la définition d'un site internet plus attractif, complet et accessible. Ce projet s'est traduit par sa mise en ligne début 2015. Le deuxième exemple, c'est notre participation à l'élaboration de la nouvelle grille statistique en nourrissant sa confection par la remontée des avis de professionnels en exercice. Nous avons sensibilisé et formé les professionnels à l'utilisation de la grille validée et nous la diffusons en parallèle des institutions de police et gendarmerie, renforçant ainsi le taux d'utilisation de l'outil désormais harmonisé.

Nous sommes aussi co-producteurs de la sensibilisation des professionnels de la police nationale et de la gendarmerie à ces postes d'intervenants sociaux. Nous insistons sur l'intérêt direct du public au service duquel est l'ISCG, et le bénéfice indirect qui en résulte pour les policiers et gendarmes. Ils

trouvent là une proposition de réponse qui bien des fois limite ou fait cesser leur mobilisation sur des situations qui relèvent finalement fort peu du pénal. Cette co-production de la sensibilisation, nous amènent à l'invitation des deux forces lors de colloques ou séminaires.

Nous co-produisons enfin les postes et les pratiques des professionnels qui sont en exercice lorsque nous les soutenons au quotidien sur des questions techniques, éthiques ou relationnelles. C'est aussi le cas lors des réunions régionales qui permettent des échanges ouverts entre pairs puisque réservés aux seuls ISCG. Très éloignés géographiquement et par leurs contextes d'emploi, ils mesurent ainsi la proximité qui existe entre eux et peuvent se renforcer mutuellement par le partage d'expérience, le conseil, la confrontation des analyses aussi.

UNE ANNEE DE CENTRALITE

A y regarder de plus près, une autre dimension de ce que nous avons fait en 2014 et qui définit l'ANISCG de façon permanente, c'est la place centrale qu'elle occupe, sa centralité.

Nous le savons tous : le dispositif des ISCG est fragmenté en autant de contextes qu'il semble y avoir de postes. Difficile de trouver deux postes qui soient similaires : deux grandes forces d'accueil avec des cultures et organisations qui leur sont propres, des porteurs de postes multiples, des attentes des policiers et gendarmes quant au poste qui peuvent être localement très différentes, des contextes matériels qui vont du confort relatif à la précarité réelle, des statuts d'emploi aux antipodes, des professions diverses, des publics différemment catégorisés, des maturités professionnelles plus ou moins avancées, des pratiques professionnelles parfois divergentes et des identités qui ont quelquefois du mal à se définir...

Cette diversité favorise la richesse et la créativité, autant de conditions des montages singuliers qui font que ces postes existent. Mais cet éclatement crée aussi des incompréhensions, des tensions, des épuisements et des besoins d'espaces de rencontre et échanges.

L'ANISCG est, pour tous les acteurs et partout sur le territoire un interlocuteur disponible, un partenaire solide, un soutien possible. Que ce soit pour conseil départemental qui s'interroge sur les articulations entre ses missions d'action sociale et un poste d'ISCG dont il serait porteur, un responsable de police ou gendarmerie qui souhaite créer un poste et a besoin de conseils, un ISCG qui cherche à définir sa pratique professionnelle dans cet endroit étrange pour lui dans lequel il arrive, une demande d'une direction générale de mesurer les besoins qui apparaissent sur le terrain par les ISCG, ou encore la volonté des ISCG que leurs constats puissent être remontés vers les interlocuteurs nationaux, l'ANISCG est là. Elle peut aider à ce que soient produites et diffusées des réponses cohérentes, soutenantes, significatives et pertinentes.

C'est ce travail de fond, essentiel, que nous avons produit et continuerons à produire.

UN OBSERVATOIRE ACTIF

Notre fonction d'observatoire-participant est un élément important de notre action en 2014. Le bilan d'activités montrera l'ampleur des actions produites. Ce regard national, puisque c'est notre

périmètre de travail, et global, dans la mesure où nous analysons toutes les dimensions touchant aux postes, est rendu aussi possible parce que nous sommes au moins trilingues ! En effet, nous « comprenons » et « parlons » plusieurs cultures institutionnelles et professionnelles.

Notre bilan 2014 montre encore une fois comment nous faisons s'articuler ces cultures différentes. Différentes et complémentaires dès lors que l'on travaille sur les incompréhensions et tensions qui apparaissent, que les différences ne sont pas niées mais au contraire permettent de repérer et mettre en œuvre les articulations possibles dans le respect de tous.

Ainsi, l'ANISCG est le lien entre les différents acteurs du dispositif et le lieu où se retrouvent ces professionnels provenant d'horizons différents.

C'est l'occasion pour moi de remercier le travail réalisé par Paule D'AUTHENAY qui, comme vous le savez, a été durant l'année 2014 jusqu'à début 2015 notre chargée de mission. Elle a saisi une opportunité trop intéressante pour la refuser. On pourrait penser que son passage en tant que chargée de mission a été court, je dirai qu'il a surtout été dense et riche. Paule a mis son dynamisme et sa volonté au service de l'association. Elle a multiplié les interventions, les représentations, les animations de réunions ou de groupes d'analyse de la pratique, renforcé les outils de gestion de l'association, mis en réflexion des propositions, su être disponible pour tous et toutes.

Au nom du Bureau, je souhaite lui dire combien elle a contribué à renforcer l'ANISCG, prenant la suite du travail engagé par Evelyne BIEZANEK avant elle. Et peut-être que, comme Evelyne, elle rejoindra un jour la direction de l'ANISCG ?

Paule est dorénavant remplacée par Laurent PUECH, dont j'ai pu constater la totale implication depuis son arrivée sur le poste de chargé de mission.

Pour conclure, je dirai que l'ANISCG a atteint en 2014 ses objectifs et qu'elle est toujours en mouvement, avec une capacité à se renouveler et une multitude de projets pour 2015 et les années qui viennent.

Sa base est de plus en plus solide, son action est un facteur majeur de renforcement du dispositif des intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie. Nous comptons bien poursuivre sur cette voie et réussir avec tous nos partenaires le pari audacieux lancé par quelques-uns il y a quelques dizaines d'années et qui a déjà réussi dans de nombreux lieux.

Pascale DUBOIS

Présidente